

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2024

---

PJL DDADUE - (N° 529)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CF65

présenté par  
M. Bouloux, rapporteur

-----

### ARTICLE 4

I. – À l’alinéa 16, substituer aux mots :

« assujetties à la »,

les mots :

« soumises à des obligations de ».

II. – En conséquence, à la fin du même alinéa, substituer aux mots :

« cet assujettissement »,

les mots :

« ces obligations ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement permettra de clarifier le texte.